

N° de demande : \_\_\_\_\_

N° de reçu : \_\_\_\_\_

## **Demande de certificat d'autorisation | REMLAI, DÉBLAI ET/OU MUR DE SOUTÈNEMENT**

Sur l'ensemble du territoire, quiconque qui désire procéder à des opérations et travaux de remblai et de déblai, autres que celles nécessaires pour une construction ou un ouvrage autorisé aux règlements d'urbanisme doit obtenir au préalable un certificat d'autorisation conformément aux dispositions du règlement numéro 2021-06.

### **Demandeur**

Nom : \_\_\_\_\_ Propriétaire :  Mandataire :

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### **Emplacement**

Adresse : \_\_\_\_\_

Matricule : \_\_\_\_\_ Lot : \_\_\_\_\_

### **Travaux**

Date de début des travaux : \_\_\_\_\_ Date prévue de fin des travaux : \_\_\_\_\_

Valeur des travaux : \_\_\_\_\_ \$

### **Exécutant des travaux**

Nom : \_\_\_\_\_ No RBQ : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### **Projet**

Déblai  Remblai  Mur de soutènement

### **Informations sur le projet**

#### **Déblai**

Travaux consistant à prélever de la terre ou le sol en place, soit pour niveler ou creuser, soit pour se procurer des sols à des fins de remblaiement.

Dimensions de prélèvement : Longueur : \_\_\_\_\_ m Largeur : \_\_\_\_\_ m Profondeur : \_\_\_\_\_ m

But :  Niveler  Creuser  Procuration de sol pour remblaiement

#### **Remblai**

Travaux consistant à apporter de la terre ou d'autres matériaux de surface pour faire une levée ou combler une cavité.

Dimensions de remblaiement : Longueur : \_\_\_\_\_ m Largeur : \_\_\_\_\_ m Profondeur : \_\_\_\_\_ m

But :  Effectuer une levée  Combler une cavité

Provenance des matériaux : \_\_\_\_\_

## Remblai (suite)

Composition des matériaux : \_\_\_\_\_

Les seuls **matériaux autorisés** pour un remblai sont la terre, le sable et le roc. Il est, entre autres, interdit d'utiliser comme matériaux de remblai: un déchet, un rebut, un morceau de fer, un matériau ou un résidu de construction ou de démolition, un morceau de pavage, un produit dangereux, du bois ou du sol contaminé.

Initiales : \_\_\_\_\_

## Mur de soutènement

Ouvrage conçu pour retenir ou appuyer des matériaux de remblai, le sol en place ou une autre partie du terrain.

Type :  Mur  Paliers

Nombre de mur(s) : \_\_\_\_\_

Matériaux : \_\_\_\_\_

**Matériaux prohibés** : Les blocs de ciment non fini (sans crépis), le bois non traité ou qui n'est pas conçu pour résister aux intempéries, tout matériau dont la capacité portante ne permet pas de retenir les charges.

Hauteur : \_\_\_\_\_ m

La hauteur maximale autorisée d'un mur est de 1,2 mètre

Distance entre chacun des murs (si applicable) \_\_\_\_\_ m

(...) il est permis d'ériger des murs de soutènement par paliers afin de rehausser la hauteur maximale. Dans ce cas, une distance minimale d'un (1) mètre doit être respectée entre chaque palier. Aux fins de l'application des dispositions se retrouvant au Règlement de construction, des murs de soutènement érigés par paliers distancés de moins de 1,5 mètre sont considérés comme un seul mur.

## Engagement

Je soussigné(e) m'engage à réaliser les travaux à l'extérieur d'un milieu humide, d'une rive, d'une bande boisée et être à plus d'un (1) mètre de tout arbre conservé au terrain. Si les matériaux sont situés à proximité d'un cours d'eau, d'un lac, d'un milieu humide ou d'un fossé, une barrière à sédiment devra être installée afin d'éviter tout ruissellement de sédiment vers ces éléments, et ce, tant que les sols en place ne seront pas stabilisés par la végétation.

Signature du propriétaire de l'immeuble : \_\_\_\_\_

## Autres informations pertinentes

## Documents à fournir

- Un **croquis** approximatif de l'implantation ou du prélèvement (voir page 4)
- Une **description de la provenance des matériaux** de remblai et de leur composition
- Pour les murs de soutènement, des **plans et devis préparés par un ingénieur**
- Procuration (si le demandeur n'est pas le propriétaire)

## Documents à fournir (suite)

Dans les secteurs de pente forte, dont l'ouvrage empiète de plus de 20 m<sup>2</sup> et fait une hauteur de plus de 1,8 mètre dans le secteur:

- Un **plan à l'échelle** indiquant :
  - La délimitation projetée des aires de construction, de remblais et de déblais;
  - La localisation des ouvrages de captage ou de rétention de l'eau de pluie;
  - Les courbes topographiques relevées aux 2 mètres ou, à défaut, des points cotés en nombre suffisant pour montrer la topographie générale du ou des immeubles visés;
  - Les talus de pente forte et secteurs de pente forte, illustrés par un arpenteur-géomètre;
  - Le tracé de toute voie de circulation destinée à permettre le passage des véhicules d'urgence.
- Une **étude réalisée par un professionnel** compétent démontrant la sécurité des structures ou supports de soutènement projetés lorsque ceux-ci ont une hauteur supérieure à 1,8 mètre;
- Les **méthodes de stabilisation** des remblais ou des déblais qui seront utilisées afin de ne pas créer de foyers d'érosion à long terme;
- Un **document illustrant les mesures proposées** pour :
  - La gestion des eaux de ruissellement pendant et après les travaux;
  - Éviter que le drainage et les eaux de ruissellement soient dirigés vers les talus.

## Tarif

Les frais de **40 \$** sont encaissés lors de la demande de permis et ne sont pas remboursables, et ce, en conformité avec le règlement sur les permis et certificats en vigueur.

## Information concernant le dépôt de votre demande

Le présent formulaire doit être dûment rempli et signé et doit être déposé au Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Municipalité avec les plans et documents requis par les règlements d'urbanisme. Tous plans ou documents autres qui sont nécessaires à l'étude de la demande peuvent être exigés.

**Propriété assujettie à un PIIA :** Un délai supplémentaire est à prévoir pour la présentation et l'approbation du projet. [Cliquez ici](#) pour plus d'informations.

Nous communiquerons avec vous afin de compléter la demande et de vous informer lorsque le permis ou le certificat d'autorisation sera prêt.

Pour nous joindre :

Municipalité de Rawdon

Téléphone : 450 834-2596

[www.rawdon.ca](http://www.rawdon.ca)

3647, rue Queen, Rawdon (Québec) J0K 1S0

Télécopieur : 450 834-3031

[urbanisme@rawdon.ca](mailto:urbanisme@rawdon.ca)

## Signature du demandeur

Je \_\_\_\_\_ soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si le permis ou le certificat d'autorisation demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements municipaux en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter.

Je comprends que cette demande ne constitue en aucun temps une autorisation d'effectuer les travaux demandés.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

(Propriétaire ou procureur fondé)



## Croquis de localisation (remblai/déblai seulement)

Veillez indiquer et identifier :

- Le bâtiment principal;
- Le ou les bâtiment(s) accessoire(s), si applicable
- La zone de remblais ou déblais, **avec les dimensions et les distances approximatives;**
- L'identification des cours d'eau et des milieux humides présents au terrain, si applicable

**Voie de circulation**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_